



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau de la coordination interministérielle
Secrétariat de la CDAC
mél : pref-cdac70@haute-saone.gouv.fr

EXTRAIT DE DÉCISION

Réunie le 22 novembre 2021, la commission départementale d'aménagement commercial de la Haute-Saône a rendu un avis favorable sur la demande de permis de construire valant autorisation commerciale déposée par la SAS JIRD pour l'extension d'un magasin alimentaire et la création d'un drive de 2 pistes à l'enseigne Intermarché Super, à DAMPIERRE-SUR-SALON.